



Pomme de terre

N°14
29/06/2021



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëlie LEBEAU
CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Anne-Laure PRÉTERRE
FREDON N-A
olivier.bray@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Situation générale

La région continue d'être bien arrosée.

Ile de Ré : la campagne primeur s'achève.

Aquitaine : les arrachages se poursuivent dans les Landes. En Gironde, les cultures sont moins avancées.

Limousin : la plupart des cultures évoluent entre les stades pleine et fin floraison. Certains maraîchers ont démarré les arrachages. Quant aux producteurs de plants, ils surveillent les calibres des tubercules.

Contexte sanitaire

- **Doryphores** : les coléoptères ne sont pas présents partout mais restent néanmoins régulièrement observés, à tous les stades. Le risque doit s'évaluer à la parcelle.
- **Alternariose** : des symptômes sont relevés sur plusieurs variétés et plusieurs secteurs. Les plantes ne sont pour le moment que faiblement impactées.
- **Mildiou** : les remontées de terrain n'indiquent pas de parcelles infectées mais vigilance ! Désormais Mileos® signale un risque généralisé à toutes les stations (y compris pour les variétés résistantes en Aquitaine).

Produits de biocontrôle

Consultez la note de service DGAL/SDQSPV/2021-369 [ici](#). Cette note liste les produits de biocontrôle comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs **chimiques** et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, veillez à respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

Pomme de terre

• Situation générale

La région a été régulièrement et parfois abondamment arrosée ces derniers jours. Les températures sont douces pour la saison, voire fraîches (au Beaupuy dans le Lot-et-Garonne, il a été enregistré 0°C la nuit du 23 au 24 juin). Les pommes de terre profitent de ce régime de précipitations, les arrachages peuvent par contre s'avérer un peu compliqués.



Ile de Ré : la campagne primeur s'achève.

Aquitaine : les cultures arrivent désormais en fin de cycle en Gironde, avec une végétation qui a tendance à s'affaïsser. Les arrachages se poursuivent dans les Landes.

Limousin : les cultures évoluent, sur la majorité des parcelles, entre les stades pleine et fin floraison. La tubérisation suit son cours. Les arrachages ont démarré chez certains maraîchers.

• Alternariose *Alternaria alternata* et *Alternaria solani*



Symptômes caractéristiques d'*Alternaria*
Taches « brûlures de cigarette »
Source Le Plant Français de Pomme de terre

Situation sur le terrain : des symptômes ont été relevés en Gironde (fréquence élevée mais incidence jugée faible) et dans le Limousin (là-encore, incidence jugée faible).

Période de risque : ces champignons se développent à des températures comprises entre 20°C et 30°C et avec des alternances de périodes sèches et humides. La maladie est favorisée par les situations de stress (sécheresse, problèmes de nutrition, attaques d'insectes...) et apparaît souvent à partir de la floraison.

L'alternariose se manifeste par des taches nécrotiques de taille variable sur les feuilles, avec présence d'anneaux concentriques pour les taches plus importantes. Moins dommageable que le mildiou, elle peut toutefois générer des pertes sur le rendement si elle se manifeste précocement.

Méthodes prophylactiques :

- Eviter les situations de stress en apportant une fertilisation et une irrigation équilibrées
- Choisir des variétés peu sensibles

Evaluation du risque :

Dans la zone de production limousine où de nombreuses parcelles sont en fleurs, il existe toujours un petit risque pour les variétés réputées sensibles.

• Botrytis *Botrytis cinerea*

Situation sur le terrain : des symptômes ont été relevés en Gironde (fréquence moyenne). Il semblerait que de nouveaux foyers soient apparus depuis la semaine dernière, néanmoins les cultures ne semblent que faiblement impactées.

Période de risque : ce champignon ne se développe en principe qu'en conditions de forte humidité.

Le botrytis ou « pourriture grise » se manifeste par des taches brunes, démarrant souvent par le bord des feuilles. L'impact sur le rendement est généralement insignifiant.

Méthodes prophylactiques :

- Eviter les plantations trop denses, mal aérées
- Privilégier les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte

Evaluation du risque :

Le botrytis peut être présent mais ne constitue pas un problème majeur pour les cultures.

• Mildiou *Phytophthora infestans*

Situation sur le terrain : étonnamment les feuillages restent sains, du moins au sein du réseau. Des taches sont repérées sur une parcelle dans le Limousin mais se limitent à quelques feuilles du bas.

Evaluation du risque avec Mileos® :

Situation sur les stations Aquitaine au 29/06/2021 :

| Stations | Conditions | Seuil de risque | Pluviométrie sur période précédente | Jours où le seuil a été atteint sur période précédente | | | | | | |
|-----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------------------|--|-------|--------|--------|-------|-------|-------|
| | | | | 28/06 | 27/06 | 26/06 | 25/06 | 24/06 | 23/06 | 22/06 |
| Beaupuy (47) | Très favorables | VS, VI | 59.6 mm | X | X | | alerte | X | X | |
| Duras (47) | Très favorables | VS, VI | 48.4 mm | X | X | | | X | | |
| Labouheyre (40) | Très favorables | VS, VI, VR | 47.2 mm | X | X | alerte | | X | X | X |
| Parentis-en-Born (40) | Très favorables | VS, VI, VR | 51.2 mm | X | X | | X | X | X | X |

Situation sur les stations Limousin au 28/06/2021 :

| Stations | Conditions | Seuil de risque | Pluviométrie sur période précédente | Jours où le seuil a été atteint sur période précédente | | | | | | |
|--------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------------------|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | | | 27/06 | 26/06 | 25/06 | 24/06 | 23/06 | 22/06 | 21/06 |
| Dun-le-Palestel (23) | Très favorables | VS | 33.5 mm | alerte | | | | | | |
| Verneuil-sur-Vienne (87) | Très favorables | VS | 13.5 mm | X | | | | | | |

Période de risque : les facteurs favorables au mildiou sont des températures de l'ordre de 15-20°C, assorties d'une forte humidité et d'une végétation dense.

Le mildiou est la maladie la plus dommageable pour la pomme de terre. En conditions optimales, il peut se propager de manière très rapide. Sa gestion est avant tout préventive et peut s'appuyer, en culture, sur des outils d'aide à la décision comme Mileos®.

Méthodes prophylactiques :

- Gérer les tas de déchets et les repousses dans les parcelles voisines (inoculum primaire)
- Eviter les accidents d'irrigation et de buttage, aérer les cultures sous bâche
- Choisir des variétés résistantes

Evaluation du risque :

D'après Mileos®, les voyants sont au rouge, sur toutes les stations de la région. Et les prévisions météo pour les jours à venir devraient rester favorables au champignon (températures proches de 20-25°C les après-midis, averses régulières, orages).



Des produits alternatifs aux produits chimiques existent contre le mildiou.

• Doryphore *Leptinotarsa decemlineata*



Grosses larves de doryphores à l'action
Source CDA 23

Situation sur le terrain : les coléoptères sont toujours bien présents, en Aquitaine comme en Limousin, à tous les stades (adultes, petites et grosses larves), mais pas sur toutes les parcelles. A noter que certains producteurs ont envisagé une protection.

Période de risque : les cultures sont exposées à ces ravageurs dès le retour des beaux jours, en général à partir de la mi-mai et jusqu'à la senescence des plantes.

Ce sont les larves, très voraces, qui causent des dégâts par défoliations. Le risque doit s'évaluer à la parcelle ; on considère qu'il devient important dès lors que deux « foyers » sont observés sur 1000 m².

Méthodes prophylactiques :

- Espacer les cultures dans l'espace et dans le temps (rotations)
- Eliminer les premiers individus observés dans les cultures

Evaluation du risque :

Les insectes sont très actifs en ce moment. Le risque doit cependant s'évaluer à la parcelle.

B Des produits alternatifs aux produits chimiques existent contre les coléoptères phytophages.

• Pucerons

Situation sur le terrain : aucun individu n'est observé dans le réseau. Il semblerait que les pucerons aient définitivement quitté les pommes de terre.

Période de risque : les cultures sont exposées en permanence aux pucerons mais plus particulièrement en début de cycle, au début du printemps.

Dans les cultures de plein champ, les populations sont généralement limitées et de plus naturellement régulées par les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères parasitoïdes...). Le risque est plus important en production de plants car de nombreuses espèces de pucerons sont impliquées dans la transmission des virus de la pomme de terre.

Méthodes prophylactiques :

- Favoriser les auxiliaires

Evaluation du risque :

La pression exercée par les pucerons est extrêmement faible.

Les abeilles butinent, protégeons les !

1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille » (autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles) et intervenir le soir par température < 13°C, jamais le matin, lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles.
2. Attention, la mention « abeille » ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si ces matières actives sont utilisées, elles doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant les pyréthriinoïdes en premier.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud,
Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".